

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTRÉAL, 1er OCTOBRE 1885.

No. 10.

AVIS.

L'administration prie instamment les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement sans plus de retard. On peut le faire par mandat de Poste à l'ordre du Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst.

L'administration prend aussi occasion de rappeler à tous les abonnés, que l'abonnement à ce Journal est payable d'avance.

Mr. Ls. Robitaille pharmacien à Joliette est notre agent pour ce journal pour le district de Joliette.

MOUVEMENT HYGIENIQUE.

C'est sous l'émotion du fervent accueil que l'hygiène reçoit, aujourd'hui, au milieu de nous, que nous reprenons notre croisade pour le bien public, et la plus grande santé de tous. Certes, ces manifestations dont cette science est l'objet, tant à Montréal que par toute la Province, pour arrêter l'épidémie toujours grandissant de la variole, sont bien propres à

raffermir notre zèle et à encourager notre bon vouloir.

Depuis quelque temps, nous réclamions d'urgence, une création sanitaire provinciale. La question avait une importance capitale. Nos législateurs l'ont comprise, nous avons maintenant une Administration qui s'impose à l'attention du peuple canadien, à la satisfaction de tout hygiéniste.

Cette loi sanitaire était devenue indispensable à notre Province. C'est un service de premier ordre qui est rendu à la cause de l'humanité.

La question d'assistance publique constitue donc dans son ensemble une question sociale puisqu'elle a pour mission de protéger et de prolonger la durée de la vie humaine, en assurant à tout individu comme à toutes les classes de la société les meilleures conditions d'existence.

Nous espérons de tout cela, la diffusion des connaissances en hygiène privée et publique. Ce double résultat aura pour effet de forcer le médecin à posséder cette science au plus haut degré afin d'éclairer toutes les insuffisances. D'ailleurs si le médecin veut faire partie d'une commission administrative, il lui faut être savant hygiéniste. Ainsi l'importance à toute municipalité d'avoir pour Conseiller Sanitaire un médecin digne de ce nom.